

LA BASSORIA

EDITO

Comme vous pourrez le lire de manière détaillée et explicite dans la page consacrée aux budgets, le conseil municipal a pris deux décisions importantes :

- ne pas augmenter les impôts communaux pour l'année à venir les finances de la commune nous permettant de mener à bien tous nos projets,

- mais par contre augmenter le prix de l'eau à hauteur de 0.55 centimes le m3 pour faire face aux dépenses à venir pour la construction de la nouvelle station d'épuration. Cet effort important reste raisonnable grâce aux financements croisés que nous avons pu obtenir de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général et à la condamnation du concepteur de la précédente station ainsi que du maître d'œuvre pour lequel son assureur nous propose une transaction.

Les travaux de la station devraient débuter en septembre et être terminés à l'été 2014.

De même dans le même temps, devraient débuter les travaux de construction de la micro-crèche communautaire dans la continuité de notre centre de loisirs. Au plaisir de vous retrouver en cette rentrée.

A.F GAILLOT

Voyage en Angleterre



Pendant quatre jours, du 21 mai au 24 mai 2013, les élèves de CM1 et CM2 de l'école des Chanterelles sont partis à la découverte de Londres et d'Oxford. Une escapade qui au-delà de la balade initiatique (apprendre à se déplacer dans le métro, les bus, à pied dans un pays étranger...), a été une expérience culturelle riche : visite de la National

Gallery, du Belfast HMS, de la Christ Church à Oxford sur les pas de Harry Potter, des quartiers mythiques de Londres (White Chapel, Buckingham, le Pont de Londres, Trafalgar Place....).

Au cours de ces quatre jours, ils ont acquis une grande autonomie et sont revenus grandis de ce beau voyage. Celui-ci a pu se réaliser grâce aux actions menées par l'équipe enseignante et les parents d'élèves pour remplir les caisses de la coopérative (marché de Noël, photos, vente de gâteaux...), au soutien de la Mairie qui prend à sa charge le voyage et

aux parents qui financent le reste du séjour mais surtout à la volonté de l'enseignante en charge de ces élèves, Mme Catherine Dutelsan, qui mobilise son énergie sur ce projet tous les deux ans.



Yvelines Campus

Huitième année consécutive pour les journées Yvelines Campus, organisées par le Conseil Général à destination de nos jeunes de 11 à 17 ans. Pour La Boissière cette année ce sont onze jeunes qui ont bien voulu y participer le 18 juillet aux



Bréviaires. Au programme, un parcours de 2 activités et une présentation des services d'intervention (Police, Armées et Pompiers).

Une année décevante cependant car peu d'activités étaient proposées et le programme n'a pas eu un grand succès auprès des adolescents. Pour l'année prochaine, il conviendra de revoir la formule pour ressusciter la dynamique et l'enthousiasme suscités par les premières éditions. Bien sûr, toutes les propositions sont les bienvenues !!



C.C.P.F.Y : PATRIMOINE ET HISTOIRE REGIONALE

Dans la collection « La vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet en 1900 », un des derniers tomes parus est consacré à sept villages de la Communauté Plaines et Forêts d'Yvelines : dans ce tome figure La Boissière-Ecole et ses environs.

En 192 pages et 395 illustrations, cet ouvrage évoque la vie des villages aux environs de 1900.

On y découvre les fermes, les auberges, les écoles, la vie des champs, à l'aide des cartes postales et des textes de l'époque. Des photos récentes montrent les changements éventuels.

On y apprend que La Boissière vient du latin : « Buxeria » qui voulait dire : « secteur couvert de buis ».

Le site archéologique gallo-romain est évoqué, avant de passer à la saga d'Olympe Hériot, fondateur de l'école qui porte encore son nom.

De 657 habitants en 1899, le village comprend aujourd'hui 725 personnes, ce qui dénote une urbanisation bien maîtrisée, dans le respect de l'environnement.

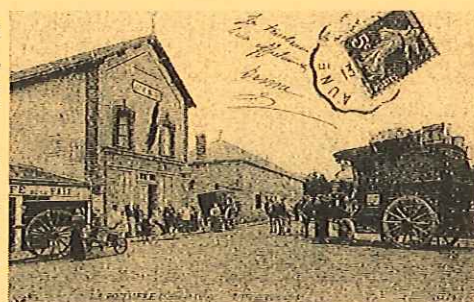
Dans ce tome figurent aussi d'autres communes de la CCPFY, ainsi qu'une bibliographie très complète :

- Mittainville, Poigny, Hermeray, Raizeux Saint-Hilarion et Gazeran.

Un autre livre porte sur : Les Bréviaires, St-Léger, Gambais, Gambaiseuil, Bourdonné, Condé, Adainville, La Hauteville.

François Roche est l'auteur de ces livres, imprimés sur papier recyclé.

(En vente chez Sonia, au magasin Proxi)



LA BOISSIERE-ECOLE AVANT L'HISTOIRE



Depuis plusieurs mois déjà nous accueillons en notre commune M. KLINGER un passionné d'archéologie.

Natif de Sélestat en Alsace où il effectuait avec succès des prospections archéologiques, il a mené par passion scientifique quelques recherches sur les terres de La Boissière-Ecole.

Les résultats sont au rendez-vous, il a déjà récolté une trentaine de vestiges préhistoriques sous forme de nucléus, percuteur, raclette, racloir, lame ...en quartzite, chaille et surtout silex.

D'après l'étude de ces premières découvertes, il peut avancer que ces vestiges datent de la Période Paléolithique supérieur entre 3500 et 8000 avant JC.

Il nous a promis d'intervenir au sein de l'école dans le courant de l'année 2014 pour donner aux enfants le goût des vestiges archéologiques à travers une exposition.

Si comme lui vous êtes un passionné et souhaitez partager avec lui sur le sujet n'hésitez pas à le contacter sur sa messagerie : jean-claude.klinger@wanadoo.fr



Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Septembre 2013 - n° 37

Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT

Comité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable),
Nathalie Surlin, Pascal Le Menn

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr



Mariages :

Simon, Clément, CORDIER
et Alexandra, Aurélie NIKO-
DIJEVIC le 14 juin 2013

Sébastien, Jean-Pierre, Carmi-
ne VENET et Aurélie CEL-
LIER le 24 Août 2013

Décès :

Madame AUBRY Micheli-
ne, décédée le 24 juin 2013
Monsieur MAINTRIEU
Edouard décédé le 05 Août
2013

Monsieur DUARTE Aca-
cio décédé le 05 septembre
2013

OUVERTURE MAIRIE

MARDI : 9 H - 11 H ET 16
H 30 - 17 H 45
MERCREDI : 9 H - 11 H
JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45
VENDREDI : 9 H - 11 H
ET 16 H 30 - 17 H 45
SAMEDI : 10 H - 11 H

OUVERTURE EPICERIE

Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi :
7h30 / 13h30 et 15h45 / 19h00
Mercredi : 7h30 / 13h00
fermé l'après-midi
Samedi et Dimanche 8h00
/ 13h00

BIBLIOTHEQUE A LA MAISON POUR TOUS

Mardi 17h30 / 18h30
Samedi 11h00 / 12h00

Rappels

● LISTES ELECTORALES- Quand s'inscrire ?

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013.

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

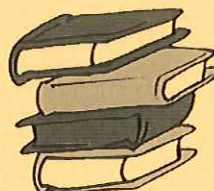
Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection.
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier.
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier.
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier.
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Pour les inscriptions sur les listes électorales, une permanence sera assurée en mairie, le mardi 31 décembre 2013 de 9 h 30 à 12 h.

Bibliothèque

Des changements en cette rentrée: Dominique Loquai, après de longues années de bénévolat en tant que Présidente de l'association de la Bibliothèque des Chanterelles (merci à elle), est partie s'installer en province. Nous réorganisons donc les permanences et sommes à la



recherche de volontaires pour assurer les permanences qui auront lieu deux fois par semaine : le mardi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h (excepté pendant les vacances scolaires. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Evelyne Chevalier au 01.34.85.05.42

Programme d'accompagnement à la conduite automobile sécurisée

Dans le cadre du club sénior, seront organisées les jeudi 7 et 14 novembre 2013 de 15 h30 à 17h30 deux ateliers interactifs pour aider les seniors à recycler leurs connaissances, au niveau du code de la route, de la conduite et de la santé au volant. Les points abordés sont l'évolution de la signalisation, les nouvelles réglementations, le comportement du conducteur au volant et les précautions à prendre en matière de santé.

Ces ateliers, animés, par l'association AGIR Route sont gratuits pour les participants la prestation étant prise en charge par la Mairie.

Venez réviser votre code de la route

AGIRabod (association de retraités bénévoles) vous propose :

- remise à niveau du code de la route
- conseil sur la sécurité, la santé, le véhicule
- approfondissement de l'éco-conduite

Ce programme se déroulera en 2 séances complémentaires :

Les Jeudi 7 et 14 novembre de 15h30 à 17h30 en salle d'activités

Inscription auprès de Mr André Saccetti - Président du Club Sénior au 06.20.45.59.81

Avant le 1^{er} novembre

Participation prise en compte par la Mairie pour les 2 semaines

Dégradations sur la commune

Depuis le mois d'avril, nous constatons régulièrement de petites dégradations sur la commune qui semblent être le fait de personnes mal intentionnées. Même si ces dégradations ne sont pas « graves » : jardinières renversées, volées récemment, poubelles vidées à côté des poubelles existantes ou servant d'urinoir, panneaux arrachés et déplacés, mobiliers déplacés, fenêtres cassées, arrosoirs du cimetière saccagés... la multiplication de ces dégradations nous a conduits à signaler à la gendarmerie les faits incriminés. Nous rappelons que ces matériels dégradés voire volés sont au départ achetés avec vos impôts, que leur remplacement induit une dépense rachat du matériel et mobilisation de notre employé communal à la réparation, et que pénétrer dans une propriété publique sans y être autorisé constitue un délit passible d'une sanction.

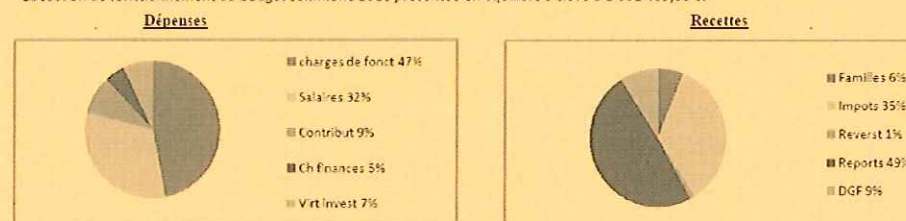
Aussi, nous vous demandons d'être vigilants pour que ces dégradations cessent et de nous signaler tous comportements que vous jugerez inappropriés par rapport aux biens publics. Merci de votre soutien.

Budgets 2013

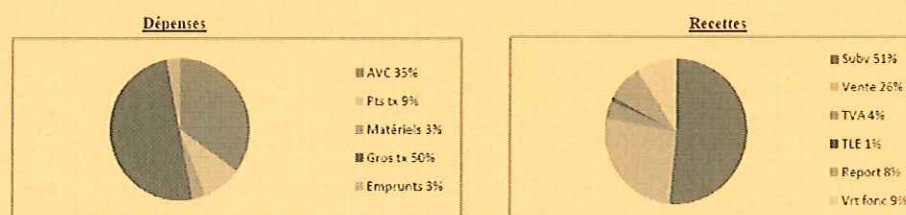
1- Commune :

Le résultat de clôture de l'exercice 2012 du budget se traduit par un excédent de 590 457,90€ (523 382,56 € pour le fonctionnement et 67 075,34 € pour l'investissement). Il convient cependant de relativiser cette situation confortable due aux reports d'exercices antérieurs, car la capacité réelle d'autofinancement sur l'exercice ne dépasse pas les 58 000,00€.

La section de fonctionnement du budget commune 2013 présentée en équilibre s'élève à 1 062 465,56 € :



- Le montant des recettes grâce à l'excédent reporté permet le maintien sur 2013 des taux 2012 des taxes d'habitation et foncières. La section investissement du budget 2013 en équilibre s'élève à 836 450,00€ :

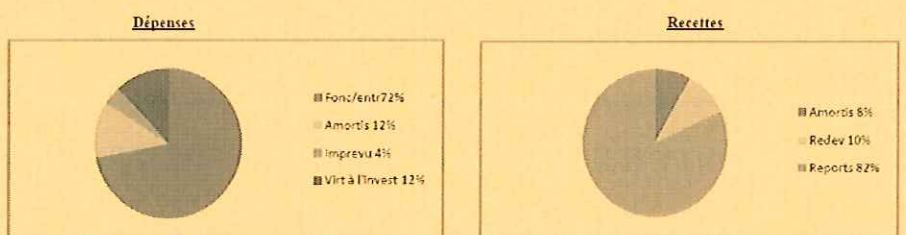


- Des grosses opérations d'investissement seront entamées ou réalisées au cours de l'année 2013. La création d'une sente piétonne sur la basse boissière (46 100€), la mise en route d'un contrat rural (360 000€) ayant pour objet la mise en valeur du domaine public autour de la mairie son accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la réfection complète de la voirie du bas de la rue des écoles (295 000€).

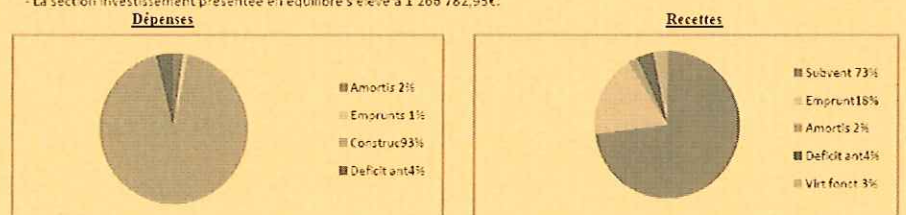
2-Assainissement :

Le résultat de clôture de l'exercice 2012 se traduit par un excédent de 203 725,58€ (+262 922,53€ en fonctionnement et 59 196,95 € en investissement).

- La section de fonctionnement du budget présentée en équilibre s'élève à 249 953,58€ :



- La section investissement présentée en équilibre s'élève à 1 266 782,95€.



2013 verra le début de la construction de la nouvelle station d'épuration pour un montant de 1 180 000€ financée à près de 80% par l'agence de l'eau, le Conseil Général et la région IDF. Le solde à la charge de la commune faisant l'objet d'un emprunt. La projection sur 5 ans des dépenses montre une nécessité d'augmenter dès cette année de 0,55€/m3 la part communale sur le prix de l'eau.

Comité des fêtes

Le vide grenier au mois de mai a eu un beau succès. 35 exposants étaient inscrits à cette journée.. La manifestation fut très conviviale du fait du choix de l'emplacement, place de la Saint-Jean. Le bar et la restauration rapide ont fait le plein malgré un temps très mitigé. La fête de l'été s'est également très bien déroulée : les 202 inscrits au repas (enfants compris), ont rendu cette soirée agréable et conviviale



● Manifestations

Comité des fêtes :

- Exposition d'arts le 22 septembre 2013
- Vide grenier avec la fête communale le 13 octobre 2013

● ASLBE

Reprise des activités le 16 septembre 2013

● Repas des anciens

le 1er décembre.

● Club Sénior :

prochaines réunions, jeudi 19 septembre en salle d'activités à partir de 14 h, le jeudi 17 octobre et jeudi 21 novembre.

RAPPEL

L'année de ses 16 ans chaque jeune doit se faire recenser (en mairie). Ce recensement est obligatoire et nécessaire pour le passage des examens nationaux tels que bac, Brevet Professionnel et Permis voiture, moto, poids lourd...